



## Décision n° 732 du 8 avril 2024

### Concours sur titres permettant l'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale

#### Le Directeur

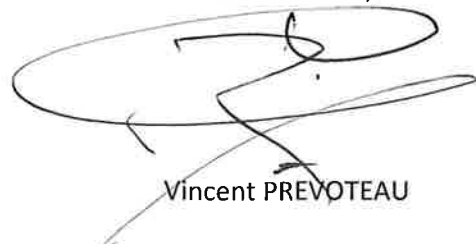
VU le code général de la fonction publique,  
VU le décret n° 2021-1257 du 29 septembre 2021 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière,  
VU le décret n° 2022-1206 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,  
VU le tableau des emplois.

#### DECIDE

**ARTICLE 1 :** En application de l'art. 4 du décret n° 2021-1257 du 29 septembre 2021 susvisé, un concours sur titres est ouvert au Centre Hospitalier de Rodez en vue de pourvoir 1 poste d'auxiliaire de puériculture vacant dans cet établissement.

**ARTICLE 2 :** Les demandes d'admission à concourir devront être adressées au plus tard le 10 mai 2024, le cachet de la poste faisant foi, à Madame la Directrice des Ressources Humaines, Centre Hospitalier J. Puel, Avenue de l'hôpital - Bourran, 12027 RODEZ Cedex 9.

Le Directeur,



Vincent PREVOTEAU

## **AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT**

### **d'1 auxiliaire de puériculture (H/F)**

Un concours sur titres aura lieu au Centre Hospitalier de RODEZ (Aveyron), dans les conditions fixées aux articles 4 à 6 du décret n° 2021-1257 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir **1 poste d'auxiliaire de puériculture vacant** dans cet établissement.

Peuvent être admis à participer au concours les candidats titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, de l'un des titres mentionnés aux articles L. 4391-1 et L. 4392-1 du code de la santé publique.

Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir, au plus tard, **le 10 mai 2024**, par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi, à :

Madame la Directrice des Ressources Humaines  
Centre Hospitalier J.Puel  
Direction des Ressources Humaines  
Avenue de l'hôpital - Bourran  
12027 RODEZ Cedex 9.

Les dossiers de candidatures comporteront outre une lettre de candidature présentant son projet professionnel :

1. Curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
2. Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
3. Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;